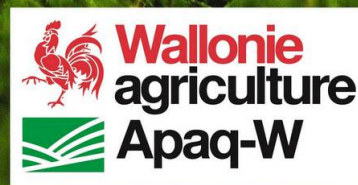


# CONCOURS-PHOTOS



La limousine,  
la vache "nature"

Informations et règlement:  
<http://limousins.be>



## PRÉAMBULE

Le concours photo est organisé par l'asbl « le Limousin Belge » et a pour thématique :

### **La limousine, la vache « nature »**

Ce thème a pour but de mettre en valeur exclusivement les bovins (vaches, veaux et taureaux) de race limousine et ses éleveurs dans tous nos paysages en Wallonie.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

- Le concours-photos est ouvert à tout photographe individuel qu'il soit amateur ou professionnel, quelle que soit sa nationalité, à l'exclusion des membres du CA de l'asbl « le Limousin belge » et des membres du Jury.

- Chaque participant pourra soumettre cinq photographies maximum en faisant l'interprétation qu'il souhaite de la thématique « La Limousine, la vache « nature ».
- Les participants au concours ont libre choix quant au traitement du sujet tout en sachant qu'il faut prendre des précautions lorsque l'on approche un troupeau en prairie.
- Vous trouverez ici, une liste d'éleveurs (non exhaustive) de limousines : <http://limousins.be/index.php/liste-des-eleveurs>

### **DÉLAIS DE PARTICIPATION**

- Les fichiers doivent être envoyés par email pour le dimanche **13/09/2020** au plus tard.
- Seuls les envois réalisés dans les formes et les délais impartis seront pris en compte.

### **REMISE DES PHOTOGRAPHIES**

- Aucune photo ne sera envoyée par courrier car il s'agit d'un concours numérique. Les photos devront être envoyées par mail permettant une impression en format A4 à [lelimousinbelge@outlook.com](mailto:lelimousinbelge@outlook.com)
- Le nom de chaque fichier reprendra l'initiale du prénom, le nom du participant et le numéro de la photographie (ex : JDupont01, JDupont02...) et, éventuellement, un titre.
- L'envoi des photos peut être accompagné d'un titre d'une note d'intention mais celle-ci ne constitue pas une condition à la participation.
- Les images déposées devront être :
  - au format JPEG
  - le plus grand côté de l'image doit faire 3500 pixels
  - sans bordure, filigrane ou signature
- Dès la fin des délibérations, les fichiers TIFF (8 bits) ou JPEG haute résolution, ainsi que les fichiers RAW ou JPEG originaux seront réclamés aux photographes lauréats. Ces fichiers devront être fournis par retour

de mail. S'il s'avère qu'une image lauréate n'a pas respecté le présent règlement, elle sera déclassée officiellement.

## **COMPOSITION DU JURY ET SÉLECTION**

- Un jury, composé par les organisateurs, sélectionnera les photos qui seront exposées lors de « la semaine du Steak-frites » en octobre (lieu et date à définir) ainsi que celles qui remporteront les différents prix : prix du jury, prix des éleveurs, prix « jeunes », prix « public »...
- Le jury sera composé de représentant·es de l'asbl « le Limousin belge » ainsi que de photographes professionnels.
- La sélection des photographies sera basée à la fois sur leur qualité technique, l'esthétique, leur originalité et leur pertinence par rapport au thème.
- Les résultats seront annoncés par email individuel (celui qui a servi à l'envoi des photos) fin du mois de septembre.

## **RESPONSABILITÉS DES AUTEURS ET UTILISATION DES PHOTOGRAPHIES**

- Chaque participant·e certifie être l'auteur·rice des photographies envoyées et garantit avoir recueilli les autorisations nécessaires des personnes éventuellement mises en scène sur la photographie ou des propriétaires des animaux photographiés.
- Les organisateurs du concours se réservent le droit de faire usage gratuitement des photographies envoyées à l'occasion de ce concours (primées et non primées), notamment dans le cadre de l'exposition de la « semaine du steak frites'2020 » mais également à des fins de communication et promotion de l'asbl « le limousin belge ». Le nom des auteur·rices sera, dans tous les cas, mentionné.

L'asbl« Le Limousin Belge » s'engage à ne pas transférer ces droits d'exploitation à des tiers et à ne pas faire d'autre utilisation de l'oeuvre sans accord préalable de l'auteur.